

Département d'Etudes Françaises–U.W.O

Français 9233A – ‘L’Humanisme en France au XVI^e siècle : les Essais de Montaigne’.

Instructeur : John Nassichuk

Bureau : UC 4123

Tél : 85710

Heures de réception : le mercredi, 13h30-14h30 (ou sur rendez-vous)

Lieu du cours : UC 2115

Heure du cours : le mercredi, 9h30 à 12h30

Descriptif du cours :

L'origine de ce qu'on désigne comme « humanisme » durant la Renaissance en Europe a suscité, ces dernières décennies, des discussions parmi les historiens de la culture et des institutions. Ce séminaire pourrait aborder l'influence de la Renaissance sur l'un des écrivains majeurs français du XVI^e siècle. Selon des critiques tels que Paul Oskar Kristeller et Charles Trinkaus, cette période est le fruit du renouveau de l'Antiquité, qui fut en grande partie orchestré par les érudits italiens à partir de Pétrarque. À la suite d'une reconsidération des définitions de l'humanisme à partir d'études récentes, nous nous intéresserons à son impact sur les auteurs et les penseurs en France durant la période des rois Valois. Aussi mettrons-nous l'accent sur une œuvre majeure : les trois volumes des *Essais* de Michel de Montaigne.

Ce cours sera mené sur la base de discussions hebdomadaires et de lectures continues, en privilégiant surtout le texte primaire dans la langue du XVI^e siècle (Les *Essais* de Michel de Montaigne). Il n'y aura pas de travail de recherche final exigé à la fin du semestre. En revanche, les étudiant.e.s seront invité.e.s à produire trois essais sur table, espacés d'intervalles d'environ trois ou quatre semaines. Afin de nourrir la discussion, chaque semaine, les étudiants seront également invité.e.s à fournir des présentations brèves, informelles, qui nous permettront d'assimiler collectivement le texte à l'étude. Dans un tel contexte, la participation active et la présence chaque semaine est indispensable.

Objectifs pédagogiques :

FR 9233 est un séminaire collaboratif qui oblige la participation active de chaque étudiant. e.

À la fin de ce cours, l'étudiant.e qui réussira ce cours sera en mesure de :

- Connaître les grandes lignes de l'œuvre de Michel de Montaigne et discuter d'une façon informée de plusieurs essais particulier, y compris en tenant compte de la critique spécialisée sur cet auteur.
- Se familiariser avec les outils de recherche et la recherche actuelle dans le domaine.

- Formuler et partager ses propres opinions et critiques littéraires par le biais de discussions et analyses collaboratives, grâce largement aux discussions tenues en classe.
- Planifier, organiser et faire une présentation de ses recherches personnelles devant un groupe.
- Rédiger une dissertation argumentative qui reprend des éléments théoriques et rhétoriques du séminaire.

Matériel :

1. Montaigne, Michel de. *Essais* (1588).

Le matériel du cours se trouvera sur le site OWL / Brightspace. N.B. Les étudiant.e.s doivent se munir d'un exemplaire des *Essais* de Montaigne pour travailler en classe. Plusieurs exemplaires sont actuellement disponibles à travers la Bibliothèque Weldon.

Barème d'évaluation :

Présence, préparation et <i>participation active</i> :	20%
Essai / Examen sur table 1 :	25%
Essai / Examen sur table 2 :	25 %
Essai /Examen sur table final :	30%

Explication de la méthode d'évaluation :

« Examen /Essai sur table (1) »

Cet examen / essai écrit en classe, d'une durée de deux heures, comportera des questions d'identification de passage et d'analyse de texte. Mais surtout, il y aura une question d'essai générale qui sera précisée à une semaine d'avance. **Date d'exercice : Mercredi, le 01 octobre 2025, à 9h30 salle U.C. 2115.**

« Examen /Essai sur table (2) »

Cet examen / essai écrit en classe, d'une durée de deux heures, comportera des questions d'identification de passage et d'analyse de texte. Mais surtout, il y aura une question d'essai générale qui sera précisée à une semaine d'avance. **Date d'exercice : Mercredi, le 29 octobre 2025, à 9h30 salle U.C. 2115**

« Essai / Examen sur table final. »

Il s'agit cette fois d'un essai (ou plutôt deux essais, l'un plus long et l'autre plus bref) rédigés dans la salle de classe, sur un thème général fixé à l'avance. **Date d'exercice : Mercredi, le 03 décembre 2025.**

Programme hebdomadaire :

Le 10 septembre.

Prise de contact et introduction.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, « Avis au lecteur » et I, i « Par divers moyens on arrive à pareille fin. »

Lecture secondaire suggérée : R.A. Sayce, « L'ordre des Essais de Montaigne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1956, vol. 18, no. 1, p. 7-22.

Le 17 septembre.

Montaigne et l'usage pédagogique des exemples.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, ii-x.

Article à lire : K. Stierle, « L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire », *Poétique*, no. 10, 1972, p. 176-198.

Le 24 septembre.

Le singulier et l'universel dans l'expression de Montaigne.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, xi-xx.

Article à lire : P. Magnard, « Montaigne ou le singulier universel », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 1994, no. 37-38, p. 37-49.

Le 01 octobre.

Essai / Examen sur table 1. U.C. 2115, 9h30 à 11h30.

Le 08 octobre.

Montaigne humaniste : le thème de l'éducation.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, xxi-xxv.

Article à lire : J.M. Paisse, « De l'éducation selon Montaigne », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 2, 1970, p. 285-293.

Le 15 octobre.

Montaigne humaniste : le thème de la tempérance.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, xxvi-xxxv.

Article à lire, M. Jeanneret, « Éloge de l'ignorance », dans : P. Galand-Hallyn et al., *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, vol. 2, Genève, Droz, 2005, p. 637-651.

Le 22 octobre.

Montaigne stoïcien ?

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, xxxvi-xlvi.

Article à lire : B. Méniel, « La façon virile de Montaigne », *Itinéraires*, vol. 1, 2008, p. 63-76.

Le 29 octobre.

Essai / Examen sur table 2. U.C. 2115, 9h30 à 11h30.

Le 05 novembre.

Semaine de lecture : pas de séminaire.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, I, xlvii-lvii.

Le 12 novembre.

Montaigne et la religion.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, II, xii et I, lvi.

A. Legros, « Enquête sur l'engagement et le sentiment religieux de Montaigne », *Études théologiques et religieuses*, 2022, vol. 97, no. 2, p. 159-177.

Le 19 novembre.

Montaigne sceptique.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, II, i-xi.

S. Giocanti, « La critique sceptique de la causalité dans les *Essais* de Montaigne », *Cahiers philosophiques*, 2008, vol. 114, no. 2, p. 9-26.

Le 26 novembre.

Montaigne épicurien.

Lectures : Michel de Montaigne, *Essais*, II, xiii-xxi et III, i, v, vi, ix.

J.-Y. Pouilloux, « La forme maîtresse », dans : (dir.) M.L. Demonet, *Montaigne et la question de l'homme*, Paris, PUF, p. 33-45.

Le 03 décembre.

Essai / Examen sur table 3. U.C. 2115, 9h30 à 12h30.

Policies and Regulations

Statement on Academic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence, at the following Web site:

http://www.uwo.ca/univsec/pdf/academic_policies/appeals/scholastic_discipline_grad.pdf

Mental Health Support

Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western (<https://uwo.ca/health/>) for a complete list of options about how to obtain help.

Gender-based and sexual violence

Western University is committed to reducing incidents of gender-based and sexual violence (GBSV) and providing compassionate support to anyone who is going through or has gone through these traumatic events. If you are experiencing or have experienced GBSV (either recently or in the past), you will find information about support services for survivors, including emergency contacts at the following website:

https://www.uwo.ca/health/student_support/survivor_support/get-help.html. To connect with a case manager or set up an appointment, please contact support@uwo.ca.

Accessible Education Western (AEW)

Western is committed to achieving barrier-free accessibility for all its members, including graduate students. As part of this commitment, Western provides a variety of services devoted to promoting, advocating, and accommodating persons with disabilities in their respective graduate program.

Graduate students with disabilities (for example, chronic illnesses, mental health conditions, mobility impairments) are strongly encouraged to register with Accessible Education Western (AEW), a confidential service designed to support graduate and undergraduate students through their academic program. With the appropriate documentation, the student will work with both AEW and their graduate programs (normally their Graduate Chair and/or Course instructor) to ensure that appropriate academic accommodations to program requirements are arranged. These accommodations include individual counselling, alternative formatted literature, accessible campus transportation, learning strategy instruction, writing exams and assistive technology instruction.

Use of Generative Artificial Intelligence (GAI)

The use of AI (automatic translation tools, grammar checkers, ChatGPT, etc.) is prohibited in all graduate seminars and all milestones counting towards the MA and PhD programs in French Studies. If AI use is suspected, the instructor(s)/examiner(s) will ask for research notes, rough drafts, essay outlines, and other materials used in preparing assignments. Students are expected to retain these materials until after final grades have been entered. In the unlikely event of concerns being raised about the authenticity of any assignment, students may be asked to produce these materials; an inability to do so may weigh heavily against them.

Copyright and Intellectual Property

All content including, but not limited to videos, audiofiles, lists of readings, in-class activities, assignment guidelines, and other components of the course materials are typically the intellectual property of the instructor. Unauthorized reproduction through audio-recording, video-recording, photographing, sharing on social media, or posting on course-sharing websites is an infringement of copyright and is prohibited. Such action may be considered a Code of Conduct violation and lead to sanctions.